



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 17 septembre 2013 — N° 69

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 13 h 46.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant le Grand prix de l'Académie remis à Mme Michèle Fortin.

---

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de féliciter les athlètes de La Pinière et de la Rive-Sud pour leur participation aux Jeux d'été du Canada en août 2013.

---

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bâtisseurs d'Hydro-Québec.

---

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter M. Claude Poirier pour son élection à titre de président de Richelieu International.

---

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de rendre hommage aux vétérans granbyens de la guerre de Corée.

**17 septembre 2013**

---

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant les 100 ans d'histoire à l'école Saint-Clément.

---

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration concernant le 35<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des auteures et auteurs des Cantons de l'Est.

---

Mme De Courcy (Crémazie) fait une déclaration afin de rendre hommage à des jeunes du Collège André-Grasset pour un prix gagné lors d'une simulation des Nations Unies.

---

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration concernant les 115 ans d'entrepreneuriat de Pilon ltée.

---

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de rendre hommage au pilote de montgolfière, M. Maxime Trépanier.

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

À 13 h 59, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

**17 septembre 2013**

---

Les travaux reprennent à 14 h 14.

\_\_\_\_\_

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence à la mémoire des victimes de la tragédie survenue à Lac-Mégantic, le 6 juillet 2013.

\_\_\_\_\_

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 9 août 2013, que lui a adressée M. Emmanuel Dubourg, député de Viau, l'informant de sa démission;

(Dépôt n° 898-20130917)

Une lettre, en date du 13 septembre 2013, que lui a adressée M. Raymond Bachand, député d'Outremont, l'informant de sa démission.

(Dépôt n° 899-20130917)

### **Présentation de projets de loi**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 232 du Règlement, M. Gaudreault, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 57 Loi faisant suite au sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 57.

**Dépôts de documents**

M. Bergeron, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Lac-Simon, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014;  
(Dépôt n° 900-20130917)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Opitciwan, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014;  
(Dépôt n° 901-20130917)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Kahnawàke (versions française et anglaise), pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014;  
(Dépôt n° 902-20130917)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Kawawachikamach (versions française et anglaise), pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014;  
(Dépôt n° 903-20130917)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Wemotaci, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014;  
(Dépôt n° 904-20130917)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté d'Odanak et de Wôlinak, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014;  
(Dépôt n° 905-20130917)

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la région Kativik (versions française et anglaise), pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014;  
(Dépôt n° 906-20130917)

L'Entente sur le financement complémentaire pour la prestation des services policiers 2013-2014 entre l'Administration régionale Kativik et le gouvernement du Québec (versions française et anglaise).  
(Dépôt n° 907-20130917)

**17 septembre 2013**

---

M. Bédard, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 mai 2013 par Mme Beaudoin (Mirabel) concernant l'abolition du changement d'heure;  
(Dépôt n° 908-20130917)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 mai 2013 par M. Villeneuve (Berthier) concernant la remise en circulation du livre des règlements de la chasse et de la pêche au Québec;  
(Dépôt n° 909-20130917)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 mai 2013 par Mme Beaudoin (Mirabel) concernant la Loi autorisant une personne handicapée d'être toujours accompagnée de son chien d'assistance;  
(Dépôt n° 910-20130917)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 9 mai 2013 par Mme Boulet (Laviolette) concernant le maintien du service policier à Opitciwan;  
(Dépôt n° 911-20130917)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 mai 2013 par M. Cardin (Sherbrooke) concernant la demande de référendum sur le projet KB-3 à Thetford Mines;  
(Dépôt n° 912-20130917)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 mai 2013 par Mme Gaudreault (Hull) concernant la création d'un régime d'aide financière aux proches aidants;  
(Dépôt n° 913-20130917)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 15 mai 2013 par Mme David (Gouin) concernant l'investissement dans l'éducation publique;  
(Dépôt n° 914-20130917)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 16 mai 2013 par M. Khadir (Mercier) concernant la réforme du programme d'histoire au secondaire afin d'y inclure l'histoire des peuples autochtones;  
(Dépôt n° 915-20130917)

**17 septembre 2013**

---

La réponse à la question écrite n° 15 concernant le rattrapage qui devrait être accordé aux sages-femmes au sujet de leurs conditions de pratique et des aspects monétaires, afin de diminuer l'écart qui existe avec les groupes de professionnels comparables, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 5 juin 2013 par Mme David (Gouin).

(Dépôt n° 916-20130917)

—————

M. le président, dépose :

Une lettre, en date du 19 juillet 2013, que lui a adressée Mme Pauline Marois, première ministre, concernant la visite à la salle de l'Assemblée nationale de M. Adou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, le mercredi 18 septembre 2013;

(Dépôt n° 917-20130917)

Copie d'une lettre, en date du 30 août 2013, qu'il a transmise à M. Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, concernant sa visite à l'Assemblée nationale le 18 septembre 2013, ainsi qu'une lettre en date du 12 septembre 2013 qu'il a reçu de M. Diouf, en réponse à l'invitation.

(Dépôt n° 918-20130917)

Puis M. le président informe l'Assemblée que M. Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, s'adressera aux parlementaires à la salle de l'Assemblée nationale le mercredi 18 septembre 2013 à 15 heures, conformément à l'entente conclue entre les groupes parlementaires et les députés indépendants. Du consentement de l'Assemblée, le débat sur la motion proposée aux Affaires inscrites par les députés de l'opposition se tiendra le jeudi 19 septembre 2013 après les Affaires courantes, pour une durée de deux heures consécutives.

Enfin, M. le président dépose :

Copies de deux lettres, datées du 10 juillet 2013, qu'il a transmises à M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic, et à Mme Colette Roy-Laroche, mairesse de Lac-Mégantic, concernant la tragédie à Lac-Mégantic;

(Dépôt n° 919-20130917)

## 17 septembre 2013

---

Une lettre, en date du 12 juillet 2013, que lui a adressée M. Dave Levac, président de l'Assemblée législative de l'Ontario, concernant la tragédie à Lac-Mégantic;

(Dépôt n° 920-20130917)

Une lettre, en date du 10 juillet 2013, que lui a adressée Mme Barbara Stamm, présidente du Landtag de Bavière, concernant la tragédie à Lac-Mégantic;

(Dépôt n° 921-20130917)

Une lettre, en date du 23 juillet 2013, que lui a adressée Mme Mary Fallin, gouverneure de l'État d'Oklahoma, concernant la motion adoptée par l'Assemblée le 22 mai 2013 au sujet de la tornade ayant touché la localité de Moore, et concernant la tragédie à Lac-Mégantic;

(Dépôt n° 922-20130917)

Une lettre, en date du 9 juillet 2013, que lui a adressée D<sup>r</sup> William F. Shija, secrétaire général de l'Association parlementaire du Commonwealth, concernant la tragédie à Lac-Mégantic;

(Dépôt n° 923-20130917)

Une lettre que lui a adressée M. Thomas M. Menino, maire de Boston, concernant la motion adoptée par l'Assemblée le 16 avril 2013 sur l'attentat meurtrier de Boston;

(Dépôt n° 924-20130917)

Le rapport annuel 2012-2013 de la Commission de la fonction publique;

(Dépôt n° 925-20130917)

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 17 septembre 2013;

(Dépôt n° 926-20130917)

La copie du préavis de la motion proposée par M. Paradis (Brome-Missisquoi) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 18 septembre 2013, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 927-20130917)

17 septembre 2013

---

### Dépôts de rapports de commissions

M. Pelletier (Rimouski), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 13 juin 2013, a procédé à l'étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques. La commission s'est réunie en séance de travail le 18 avril 2013 relativement à ce mandat;

(Dépôt n° 928-20130917)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 3, 6, 9 et 11 septembre 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 39, Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite;

(Dépôt n° 929-20130917)

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 10 juin, 14, 15, 20, 21, 22 et 23 août 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du rapport *Innovet pour pérenniser le système de retraite* (Rapport D'Amours). Le rapport contient 3 recommandations.

(Dépôt n° 930-20130917)

---

M. Ferland (Ungava), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 10, 11 et 13 septembre 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile.

(Dépôt n° 931-20130917)

---

M. le président dépose :

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 20 juin 2013, s'est réuni afin de modifier la liste des présidents de séance;

(Dépôt n° 932-20130917)

17 septembre 2013

---

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 20 août 2013, s'est réuni afin de statuer sur une demande de remplacements permanents de membres au sein des commissions parlementaires;

(Dépôt n° 933-20130917)

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 26 août 2013, s'est réuni afin de statuer sur une demande de remplacements permanents de membres au sein des commissions parlementaires.

(Dépôt n° 934-20130917)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 129 du Règlement et à l'article 4.4 des Règles de fonctionnement, Mme Poirier, première vice-présidente, propose :

QUE les modifications à la composition des commissions telles que prévues aux rapports du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale soient adoptées.

La motion est adoptée.

### Dépôts de pétitions

Mme Beaudoin (Mirabel) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 14 810 citoyens et citoyennes du Québec, concernant les clauses de baux résidentiels interdisant la possession d'animaux de compagnie.

(Dépôt n° 935-20130917)

---

Mme Vallée (Gatineau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 651 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'amélioration des services ambulanciers dans la région de Gatineau.

(Dépôt n° 936-20130917)

17 septembre 2013

---

M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 534 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accès à l'assurance pour les personnes judiciairisées et leurs proches.  
(Dépôt n° 937-20130917)

---

Mme Gadoury-Hamelin (Masson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 18 097 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la distribution des produits invendus par les marchés d'alimentation aux banques alimentaires.  
(Dépôt n° 938-20130917)

---

Mme Proulx (Sainte-Rose) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 011 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du « programme arts-études en musique » de la Commission scolaire de Laval.  
(Dépôt n° 939-20130917)

---

M. Le Bouyonnec (La Prairie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 45 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction d'un mur antibruit aux abords de l'autoroute 15/132 à La Prairie.  
(Dépôt n° 940-20130917)

**Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel**

M. le président informe l'Assemblée qu'il a reçu de M. Marsan (Robert-Baldwin), dans les délais prescrits, une demande d'explication sur un fait personnel concernant des lettres de sollicitation portant sa signature, qui ont été déposées à l'entrée d'une salle de prière d'une synagogue à Dollard-des-Ormeaux et dont des extraits ont été publiés dans des journaux.

M. le Président déclare cette demande recevable et, en conséquence, il accorde la parole à M. Marsan (Robert-Baldwin).

**Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

**Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bolduc (Mégantic), conjointement avec Mme Marois, première ministre, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage aux 47 victimes de la tragédie de Lac-Mégantic et offre ses sincères condoléances à leurs familles, parents ainsi qu'à leurs proches;

QU'elle commémore l'exceptionnel travail des autorités municipales, dont celui de la mairesse Colette Roy-Laroche, des autorités policières et du service des incendies, du personnel de la fonction publique et qu'elle souligne le dévouement des bénévoles ainsi que des premiers répondants;

17 septembre 2013

---

QU'enfin, l'Assemblée nationale observe une minute de silence en l'honneur de tous ceux et celles qui ont été affligés par ce drame.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Poirier, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, conjointement avec Mme Vallières (Richmond), Mme Trudel (Charlesbourg) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le travail de tous les artisans qui ont contribué à faire des Jeux d'été du Canada – Sherbrooke 2013 une grande réussite, et qu'elle félicite la délégation québécoise pour la récolte de 172 médailles lors de l'événement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Deltell, leader du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Bédard, leader du gouvernement, M. Dutil (Beauce-Sud) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale affirme que les lieux de culte doivent être exempts de toute sollicitation financière par un parti politique ou un candidat;

17 septembre 2013

---

QU'elle rappelle que tout don reçu ou sollicité par un parti politique ne doit en aucun cas être lié à une contribution ou une décision gouvernementale passée ou à venir.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, M. Gauthrin (Verdun), M. Lévesque (Vanier-Les Rivières) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec salue la mémoire du généticien et humaniste Albert Jacquard, décédé le 11 septembre dernier et qu'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches;

QU'elle reconnaisse l'apport de ce scientifique-penseur, auteur de l'œuvre « Éloge de la différence », qui aura dédié une grande partie de sa vie à lutter contre le racisme et le mal-logement, pour la défense des droits des sans-abris et des droits des immigrants et pour l'abolition du nucléaire;

QUE cette Chambre honore une vie remplie de combats contre les inégalités, pour l'inclusion des minorités et la dignité humaine.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

17 septembre 2013

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, conjointement avec M. Sklavounos (Laurier-Dorion), M. Martel (Nicolet-Bécancour) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone et le 26<sup>e</sup> anniversaire de la signature du protocole de Montréal contre les rejets de chlorofluorocarbures (CFC) qui détruisent l'ozone de la stratosphère comme un exemple de coopération réussie par la communauté internationale pour résoudre une problématique environnementale majeure;

QUE l'Assemblée nationale réitère l'engagement du Québec à s'en inspirer pour inviter d'autres juridictions à s'unir pour faire face à des enjeux environnementaux d'une aussi grande ampleur, comme la lutte aux changements climatiques.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie, procède à des consultations particulières les 17, 18, 19, 24, 25 et 26 septembre prochain, de même que les 1<sup>er</sup>, 2, 3, 4, 8, 9 et 10 octobre prochain et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Collège des médecins du Québec  
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec  
Fédérations des médecins spécialistes du Québec  
Association médicale du Québec  
Ordre des pharmaciens du Québec  
Ordre des infirmiers et infirmières du Québec

17 septembre 2013

---

Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec  
Ordre des psychologues du Québec  
Barreau du Québec  
Chambre des notaires du Québec  
Barreau canadien – division Québec  
Commission des droits de la personne et de la jeunesse  
Protecteur du citoyen  
Curateur public du Québec  
Collectif des médecins contre l'euthanasie : Refus médical de l'euthanasie  
Coalition des médecins pour la justice sociale  
Rassemblement québécois contre l'euthanasie  
Vivre dans la dignité  
Association québécoise du droit de mourir dans la dignité  
Collectif mourir digne et libre  
Regroupement provincial des comités des usagers  
Conseil pour la protection des malades  
Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux  
Association des conseils des médecins, dentistes et pharmaciens  
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec  
Alliance des maisons de soins palliatifs  
Maison Michel-Sarrazin  
Association des gestionnaires d'établissements de santé et de services sociaux du Québec  
Réseau de soins palliatifs du Québec  
Société canadienne du cancer, division Québec  
Société de soins palliatifs du Grand Montréal  
NOVA Montréal  
Office des personnes handicapées du Québec  
Association du Québec pour l'intégration sociale  
Confédération des organismes des personnes handicapées du Québec  
Fédération Mouvements Personne D'Abord  
Association québécoise de gérontologie  
Réseau FADOQ  
Fédération des sociétés Alzheimer du Québec  
Carpe Diem – centre de ressources Alzheimer  
Centre de recherche sur le vieillissement  
Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques du Conseil des aînés

17 septembre 2013

---

Association québécoise de prévention du suicide  
Centre de recherche et d'intervention sur le suicide  
et l'euthanasie  
Association québécoise de défense des droits des personnes  
retraitées et préretraitées  
Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public  
et parapublic  
Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres  
services publics du Québec  
M<sup>e</sup> Danielle Chalifoux, avocate spécialisée en droit de la santé  
des aînés  
Mme Margaret Somerville, Université McGill  
M<sup>e</sup> Delphine Roigt, éthicienne et avocate  
Mme Jocelyne Downey, professeure (Dalhousie – Halifax)  
D<sup>re</sup> Annie Tremblay, psychiatre oncologue, Centre hospitalier de  
l'Université de Montréal  
D<sup>r</sup> Howard Bergman et D<sup>r</sup> Marcel Arcand, spécialisés en maladie  
d'Alzheimer  
M. Jean-Pierre Béland, professeur et président du Comité  
d'éthique de recherche, Université du Québec à Chicoutimi  
M. Hubert Doucet, professeur, Faculté de théologie et de  
sciences des religions, Université de Montréal  
Comité d'experts juristes (M<sup>e</sup> Jean-Pierre Ménard, M<sup>e</sup> Jean-  
Claude Hébert, M<sup>e</sup> Michelle Giroux)

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les  
remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement  
et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques  
préliminaires soit de 6 minutes chacun et que le temps dévolu au  
deuxième groupe d'opposition soit de 3 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des  
intervenants soit de 15 minutes et que l'échange avec les  
membres de la Commission soit d'une durée maximale de  
45 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement  
soit de 21 minutes; et que le temps dévolu aux députés de  
l'opposition soit de 24 minutes;

17 septembre 2013

---

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour que les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires;

QUE la ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi sur la fonction publique principalement en matière de dotation des emplois, procède à des consultations particulières les 24 et 25 septembre prochain et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Commission de la fonction publique  
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec  
Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec  
Alliance des cadres de l'État  
Clef pour l'intégration au travail des immigrants  
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques préliminaires soit de 6 minutes chacun et que le temps dévolu au deuxième groupe d'opposition soit de 3 minutes;

17 septembre 2013

---

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des intervenants soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 24 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 26 minutes;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour que les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires;

QUE le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, procède à des consultations particulières les 2, 3 et 4 octobre prochain et qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

L'Union des producteurs agricoles  
Union Paysanne  
Solidarité rurale du Québec  
Fédération de la relève agricole du Québec  
Coalition pour la souveraineté alimentaire  
Conseil des entrepreneurs agricoles  
Institut de recherche en économie contemporaine  
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations  
Groupe AGEKO

**17 septembre 2013**

---

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques préliminaires soit de 6 minutes chacun et que le temps dévolu au deuxième groupe d'opposition soit de 3 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des intervenants soit de 10 minutes et que l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 24 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 26 minutes;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour que les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires;

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Lessard, whip de l'opposition officielle, propose :

QUE le député de Laurier-Dorion soit nommé membre permanent de la Commission des transports et de l'environnement en remplacement du député de Mont-Royal;

QUE le député de Chapleau soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail en remplacement du député de Mont-Royal;

17 septembre 2013

---

QUE la députée d'Acadie soit nommée membre permanente de la Commission de la culture et de l'éducation en remplacement du député de Laurier-Dorion;

QUE le député de Brome-Missisquoi soit nommé membre permanent de la Commission des finances publiques;

QUE le député de Marguerite-Bourgeoys soit nommé membre permanent de la Commission des relations avec les citoyens en remplacement de la députée de Saint-Henri-Sainte-Anne;

QUE la députée de Saint-Henri-Sainte-Anne soit nommée membre permanente de la Commission de la santé et des services sociaux en remplacement de la députée de Bourassa-Sauvé;

QUE la députée de Bourassa-Sauvé soit nommée membre permanente de la Commission des institutions en remplacement du député de Marguerite-Bourgeoys;

QUE le député de LaFontaine soit nommé membre permanent de la Commission des institutions en remplacement de la députée d'Acadie;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 43, Loi sur les mines;

17 septembre 2013

---

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *Le document de consultation sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs imprimés et numériques*.

#### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Conformément au consentement donné par l'Assemblée, Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le jeudi 19 septembre 2013, après les Affaires courantes aux Affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue pour une durée de deux heures consécutives la motion de M. Paradis (Brome-Missisquoi).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale mandate le Vérificateur général du Québec afin d'analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014.

17 septembre 2013

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui a siégé afin de procéder aux auditions suivantes : le 30 janvier 2013, sur les contrats de service professionnels liés au traitement de l'information; le 20 mars 2013, sur la qualité de l'air dans les écoles primaires; le 10 avril 2013, sur les services d'hébergement; le 17 avril 2013, sur le déficit d'entretien des infrastructures publiques; le 24 avril 2013, sur le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique; le 1<sup>er</sup> mai 2013, sur la gestion du Tribunal administratif du Québec; le 8 mai 2013, sur la gestion du ministère des Finances et de l'Économie; le 15 mai 2013, sur la gestion de Corporation d'urgences-santé. La Commission s'est également réunie en séances de travail les 13 et 27 mars et le 22 mai 2013, relativement à ces mandats. Le rapport contient 28 recommandations.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 51 minutes 18 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 45 minutes 36 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 17 minutes 6 secondes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

---

### Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

17 septembre 2013

---

- le premier, sur une question adressée par M. Hamad (Louis-Hébert) à M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, portant sur le sujet suivant : « Les pertes d'emplois et le fiasco économique du gouvernement péquiste »;
- le deuxième, sur une question adressée par M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) à Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, portant sur le sujet suivant : « La mort du Plan Nord ».

À 18 h 26, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 34.

### **Débats sur les rapports de commissions**

L'Assemblée poursuit le débat sur le rapport de la Commission de l'administration publique qui a siégé afin de procéder aux auditions suivantes : le 30 janvier 2013, sur les contrats de service professionnels liés au traitement de l'information; le 20 mars 2013, sur la qualité de l'air dans les écoles primaires; le 10 avril 2013, sur les services d'hébergement; le 17 avril 2013, sur le déficit d'entretien des infrastructures publiques; le 24 avril 2013, sur le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique; le 1<sup>er</sup> mai 2013, sur la gestion du Tribunal administratif du Québec; le 8 mai 2013, sur la gestion du ministère des Finances et de l'Économie; le 15 mai 2013, sur la gestion de Corporation d'urgences-santé. La Commission s'est également réunie en séances de travail les 13 et 27 mars et le 22 mai 2013, relativement à ces mandats. Le rapport contient 28 recommandations.

**17 septembre 2013**

---

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 30 mai 2013, sur la motion de M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, proposant que le principe du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, soit maintenant adopté.

À la fin de son intervention, Mme Charlebois (Soulanges) propose la motion de report suivante :

QUE la motion en discussion soit modifiée en retranchant le mot « maintenant » et en ajoutant, à la fin, les mots « dans trois mois ».

La motion de report est déclarée recevable.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Ouimet, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la durée de ce débat restreint sur cette motion de report : 51 minutes 15 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 45 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 17 minutes sont allouées au 2<sup>e</sup> groupe d'opposition; 6 minutes sont allouées aux députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué aux groupes parlementaires en proportion de leur représentation à l'Assemblée. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps

L'Assemblée entreprend le débat sur la motion de report de Mme Charlebois (Soulanges).

Le débat est ajourné au nom de M. Villeneuve (Berthier).

**17 septembre 2013**

---

À 21 h 30, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 septembre 2013, à 9 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**